



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### JOURNEE INTERNATIONALE DE L'EDUCATION

**« L'éducation est un droit humain, un bien public et une responsabilité publique.**

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le **24 janvier Journée internationale de l'éducation**, afin de célébrer le rôle de l'éducation pour la paix et le développement.

Sans une éducation inclusive et équitable de qualité et des opportunités tout au long de la vie pour tous, les pays ne parviendront pas à réaliser l'égalité des genres et à briser le cycle de la pauvreté qui laisse de côté des millions d'enfants, de jeunes et d'adultes.

Aujourd'hui dans le monde, 244 millions d'enfants et de jeunes ne vont toujours pas à l'école et 771 millions d'adultes ne maîtrisent pas les compétences de base en alphabétisation. Ceci constitue une atteinte à leur droit à l'éducation qui est inacceptable. Il est temps de transformer l'éducation.

L'UNESCO dédie cette cinquième Journée internationale à toutes les filles et femmes qui, en Afghanistan, sont privées de leur droit d'apprendre, d'étudier et d'enseigner. Il s'agit d'une atteinte profonde à la dignité humaine et au droit fondamental à l'éducation, que l'UNESCO condamne. »

*Déclaration d'Audrey Azoulay Directrice générale de l'UNESCO*

Chaque journée internationale représente une occasion d'informer le public sur des thèmes liés à des enjeux majeurs comme les droits fondamentaux ou la santé.

A Strasbourg, le collectif Pas d'Enfant A la Rue et la FCPE67 souhaitent profiter de cette journée pour rappeler l'extrême importance de scolariser de façon systématique, tous les jeunes qui arrivent sur le territoire français que ce soit dans le 1er ou le 2nd degré ou encore à l'Université et cela sans tenir compte de leurs conditions administratives dans un premier temps.

Et dans un second temps, sensibiliser les gens à la situation de très grande précarité dans laquelle se trouvent des centaines d'élèves qui fréquentent les écoles, collèges, lycées et universités de Strasbourg.

#### **PROMOUVOIR L'ÉDUCATION**

L'éducation offre aux enfants la possibilité de sortir de la pauvreté et de s'engager sur la voie d'un avenir prometteur. Elle permet aussi aux enfants un développement psychologique, physique et éducatif, mais c'est également un magnifique outil d'intégration sociale. On sait que l'un des freins de la scolarisation sont les conditions socio-économiques de la famille.

En plus d'être un enjeu primordial de développement, l'accès à l'éducation est un droit fondamental dont dispose chaque enfant. Le 24 janvier a été déclaré journée internationale de l'éducation par les Nations Unies pour rappeler la responsabilité commune face à une éducation qui se doit d'être inclusive.

Le droit à l'éducation est inscrit dans l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui exige que l'enseignement élémentaire soit gratuit et obligatoire. La Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée en 1989, demande de plus que les pays rendent l'enseignement supérieur accessible à tous.

Il est grand temps de favoriser et de faciliter l'éducation de tous les enfants, filles et garçons, et de briser durablement le cercle vicieux de la pauvreté !

## DE L'ÉCOLE A LA RUE

L'accès à la scolarité est le début d'une démarche d'intégration (école inclusive) et de maintien dans la société auprès des pairs pendant les temps scolaires et périscolaires.

Mais pour tous les élèves qui sont scolarisés l'école est aussi un refuge, une sécurité, une stabilité psychologique pour des enfants ayant déjà un parcours traumatique, elle est au centre de l'accueil inconditionnel et conditionne la régularisation future de ces enfants en France.

Oui mais voilà, à l'heure du déjeuner alors que la plupart des élèves se rendent à la cantine ou rentrent chez eux pour prendre leur repas, d'autres quittent leur classe pour passer la pause méridienne sur un banc non loin de leur établissement, parfois avec un sandwich en guise de repas, mais souvent il retournent en cours l'après-midi le ventre vide.

Et souvent, pour ces mêmes élèves le soir lorsque la sonnerie retentit et indique la fin des cours ils s'éloignent de nos écoles et trouvent refuge auprès de leurs parents dans une voiture, un squat, un abri de fortune ou tout au mieux un hébergement d'une extrême précarité et très souvent dans des lieux insécures ...

Dans ces conditions comment peut-on prétendre que ces élèves ont les mêmes chances de réussite que leurs camarades. Ils doivent bien souvent faire leurs devoirs, apprendre leurs leçons dans des endroits où les conditions de travail ne sont pas adéquates pour leur permettre un bon apprentissage. Dans le froid, sans lumière, dans le bruit, dans le meilleur des cas sur une table qui sert à toute la fratrie de bureau et à la famille de table pour le dîner.

Nous vous invitons à être attentifs, à tendre la main, ou à signaler toutes les situations qui vous paraîtraient inquiétantes...ne restons pas aveugles et sourds agissons **ENSEMBLE** .

Le Collectif Pas d'Enfant A La Rue et la FCPE67 demandons que toutes ces familles puissent bénéficier d'**HEBERGEMENTS DIGNES** pour que les enfants aient de meilleures conditions de travail et que chaque élève en situation de très grande précarité puisse avoir accès **GRATUITEMENT** à la restauration scolaire.

Si ces deux conditions étaient plus souvent réunies nous pourrions dire qu'à Strasbourg nous nous engageons réellement pour l'éducation de tous les enfants et que Strasbourg est **Ville amie des enfants !**

Collectif Pas D'Enfant A La Rue, FCPE 67, Collectif National Jamais Sans Toit.